



PROCES VERBAL DE CONSTAT

Notre Étude est implantée au cœur de Paris, depuis 1996.

4 Huissiers de justice
Beatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline FABRE, Luc ASSOULINE

Sont à votre disposition pour vos constats sur toute l'Île de France

Notre préoccupation principale : créer une relation sur mesure basée sur la confiance afin de vous accompagner dans la gestion de vos besoins.

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT SIX OCTOBRE

A LA REQUÊTE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1.331.400.718,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 542 029 848, ayant son siège social 182 avenue de France – 75013 PARIS, prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

Pour lequel domicile est élu au cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO – de La SELLE, prise en la personne de **Maître Nicolas Tavieaux Moro**, société d'avocats inscrite au Barreau de Paris, demeurant 6, rue de Madrid – 75008 Paris, Tél : 01.47.20.17.48 – email : ntavieauxmoro@tmdls.fr – Vestiaire J 130,

LAQUELLE ME FAIT EXPOSER :

Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière avec commandement délivré le 17.10.2022, je suis requis ce jour afin de procéder à un état descriptif de l'appartement objet de la saisie, désigné comme suit :

DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DONT DÉPENDENT LES BIENS MIS EN VENTE :

A PARIS (75019) 8 rue de l'Argonne, un ensemble immobilier cadastré :

Commune de PARIS						
Section	N°	Lieu dit	Contenance			Nature
			ha	a	ca	
BE	0004	4 Rue de l'Argonne	0	6	31	

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

LOT NUMERO QUINZE (15)

Dans le bâtiment C, un appartement au quatrième étage en face comprenant une entrée, deux pièces, cuisine, débarras, wc

Et les 56/6000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

LOT NUMERO VINGT SEPT (27)

Dans le bâtiment C, au sous sol, une cave numéro 5.

Et les 56/6000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

LOT NUMERO VINGT SEPT (27)

Dans le bâtiment C, au sous sol, une cave numéro 5.

Et les 1/6000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, **Maître Aymeric ANDRE**, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL CERTEA, Béatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline FABRE, Luc ASSOULINE, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant, 103 rue de La Fayette – 75010 PARIS,

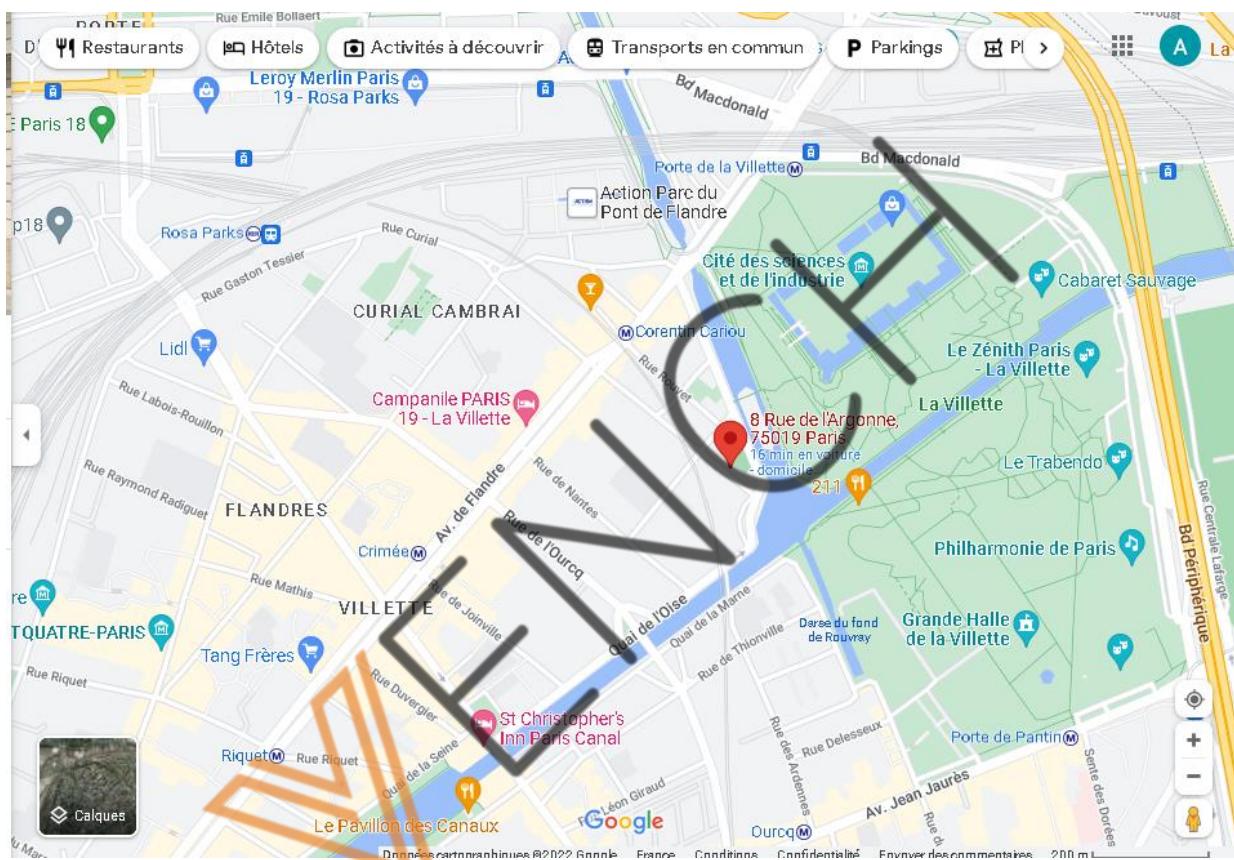
Me suis rendu ce jour au 8 rue de l'Argonne 75019 PARIS, où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes.

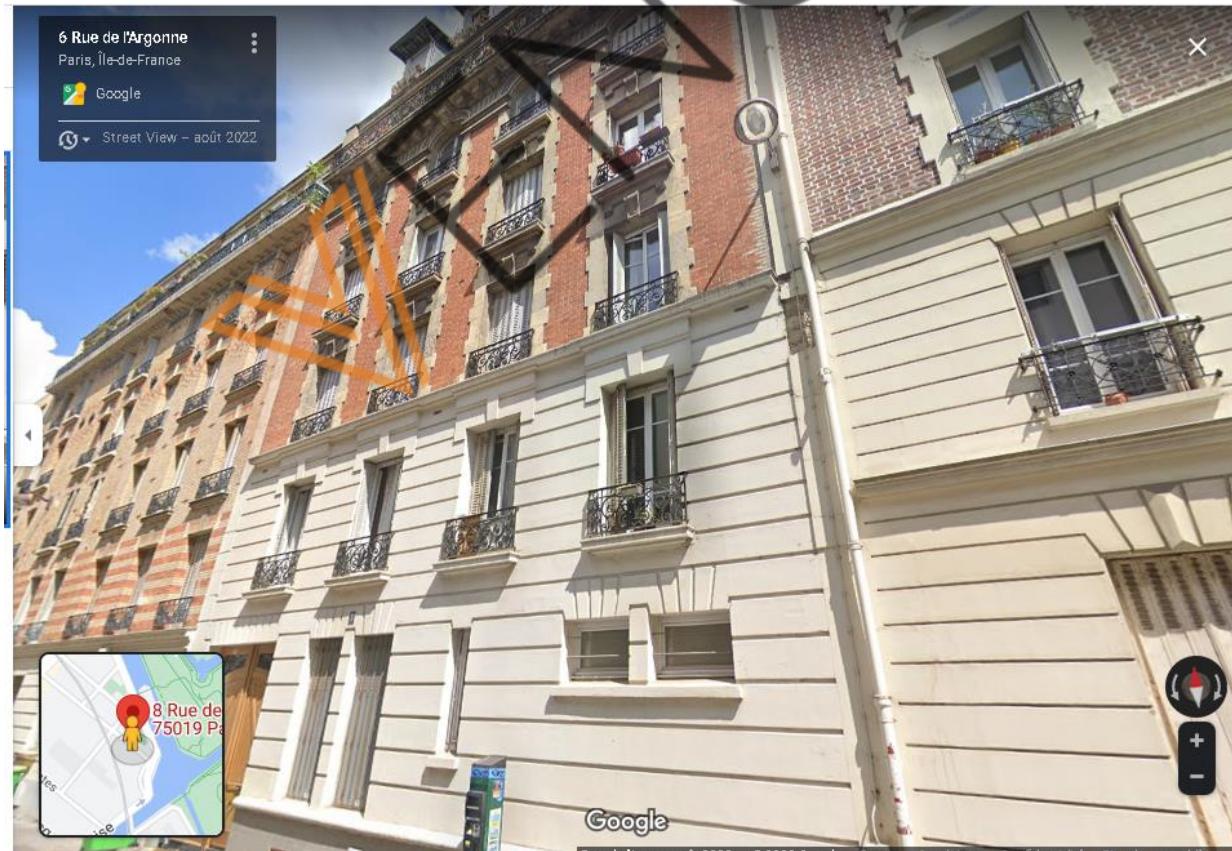
L'immeuble est situé dans un quartier animé et vivant, proche du métro Corentin Cariou (ligne 7) et tout près du Parc et bassin de la Villette et des Quais de l'Oise et Seine,

Il s'agit d'un immeuble de facture classique haussmannien avec partie en briques, propre et en bon état,

Les parties communes sont en bon état, et l'accès à l'immeuble se fait depuis la rue par une porte avec badge magnétique puis l'accès au bâtiment lui-même par une porte vitrée sécurisée avec interphones.

L'immeuble est équipé d'ascenseur,





Me suis rendu ce jour au 8 Rue de l'Argonne 75019 PARIS, où étant et en présence de :

- **M BERNABE représentant de la société FORM & DIAG, expert technicien pour les relevés techniques**
 - **M NOIRET Guillaume serrurier, Mme MESSING Pauline et M MATEO Denis Témoins judiciaires**
 -
- J'ai procédé aux constatations suivantes.

CONSTATATIONS

Après avoir frappé de longues minutes, personne n'ouvrant, je fais procéder à l'ouverture et découvre que le propriétaire est à l'intérieur déclarant ne pas avoir entendu, ayant des écouteurs sur la tête.

Je fais procéder au changement du verrou abimé et lui laisse un jeu de clés.

L'appartement est constitué en forme de « U » ouvrant au milieu sur un puits de lumière.

Après l'entrée, le couloir dessert donc la droite et la gauche de l'appartement.

A gauche il existe deux pièces : une première pièce à usage de cuisine, dont le sol est constitué de tomettes.

Existe ensuite en enfilade une chambre ainsi qu'une pièce d'eau avec WC, lavabo et douche.

Les sols des couloirs et chambre sont constitués d'un parquet à lames droites usagé.

Dans la salle de bains, les faïences sont usagées ; les peintures sont usagées et abimées.

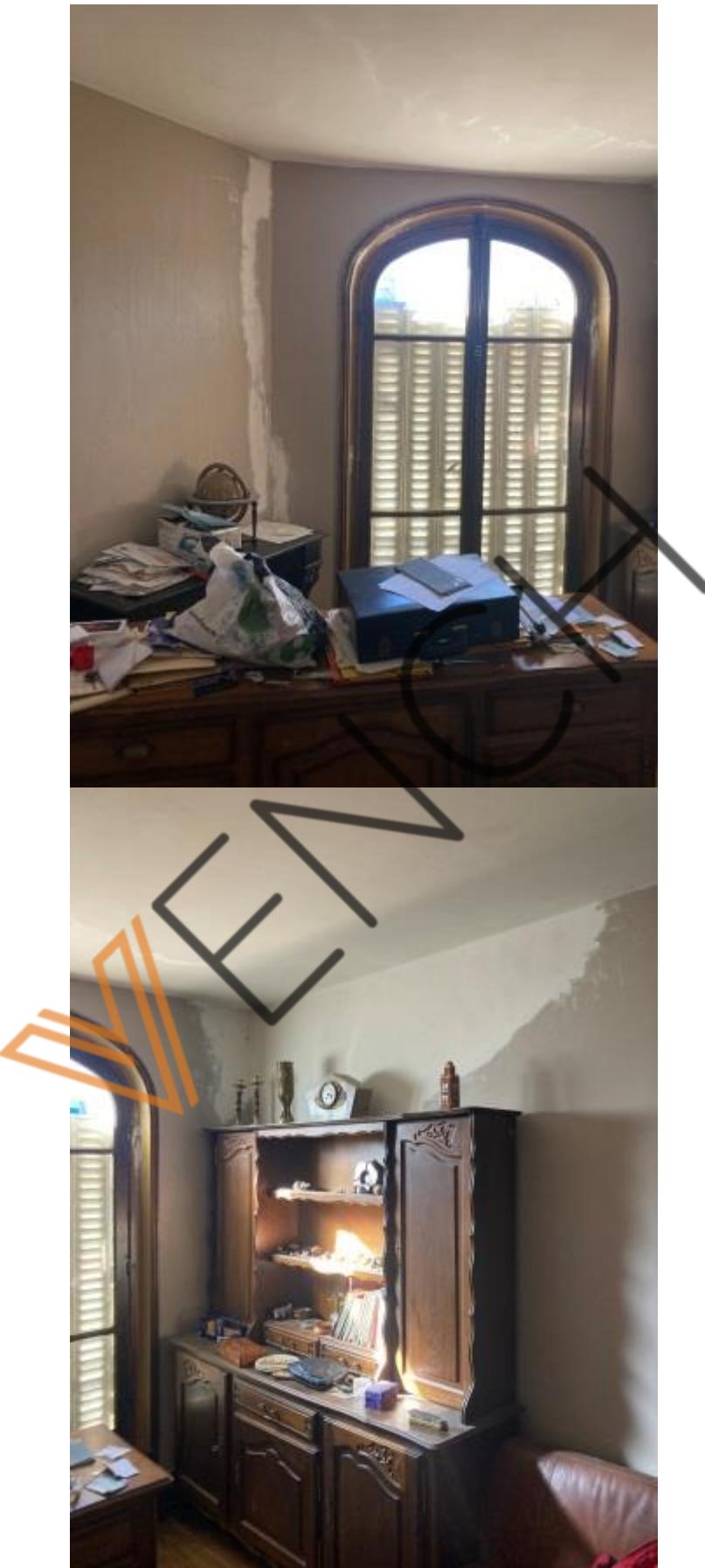
De l'autre côté de l'appartement, à droite, il existe une pièce principale faisant office de salon donnant sur la rue de l'Argonne ainsi qu'une petite pièce faisant office de placard.

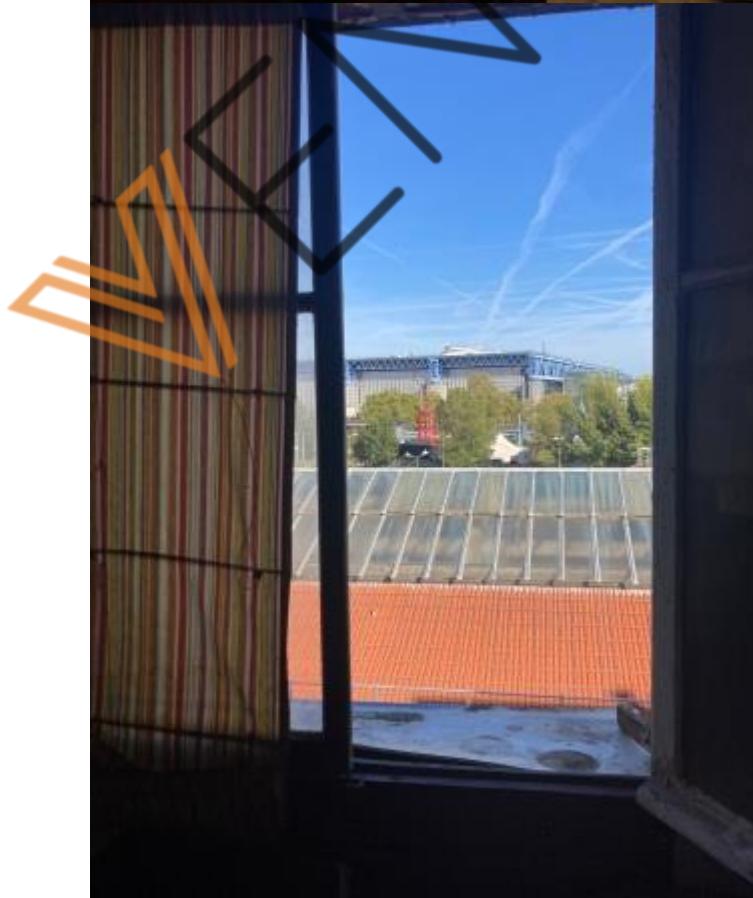
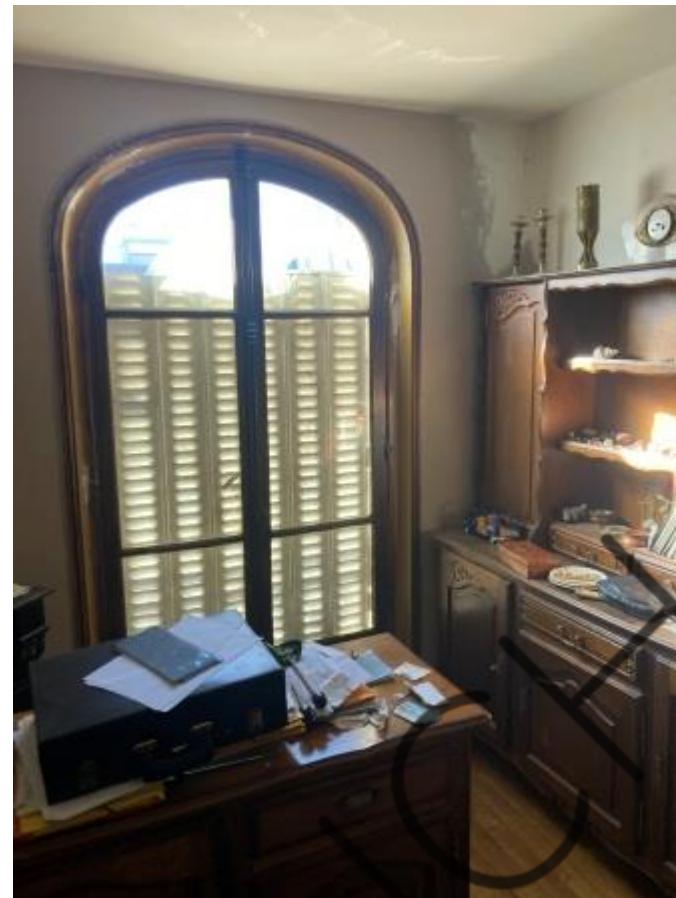
Les sols sont constitués d'un parquet à lames droites, usagé et abimé. Les peintures murs et plafond sont abimées et anciennes.

Les lieux sont occupés par la partie saisie, Monsieur [REDACTED] [REDACTED], accompagné de sa femme Mme [REDACTED] [REDACTED].

Les photographies ont été prises par mes soins ce jour.











TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS

Les photographies ci-dessus intégrées à l'acte ont été effectuées par moi-même durant mes opérations.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.



**Maître Aymeric ANDRE
Huissier de Justice**